

VERS LA DÉMOCRATIE PAR LA PARTICIPATION

Six constats, six questionnements

■ Les peuples ont une histoire et une mémoire. La plupart des groupes humains n'ont pas attendu les modèles démocratiques « standard » pour inventer des régulations collectives en partie participatives, inscrites – pour le meilleur et pour le pire – dans leurs cultures. Souvent, des formes anciennes de regroupement, la mémoire d'actions collectives fortes, prédisposent une population à prendre en charge son quartier, son territoire, l'avenir de ses emplois...

> *Comment les formes acquises d'organisation et d'expression des citoyens sont-elles reconnues par les responsables des processus dits participatifs ?*

■ Les dynamiques de participation authentiques sont sous-tendues par une double conviction : celle que le débat, la négociation, le collectif ont du sens pour les sociétés ; celle que la personne humaine est acteur et finalité du développement.

> *De quels moyens disposent tous ceux qui sont appelés à s'investir activement dans la participation pour confronter et approfondir leurs visions de la société ? Sans soubassement éthique, la participation ne construit pas la démocratie.*

■ Les rythmes du développement des groupes sociaux et des territoires ne sont que peu compatibles avec les « horloges électorales » et encore moins avec les annualités budgétaires. Une partie des processus de participation, de ce fait, tourne à vide.

> *Comment les divers acteurs investis dans des organisations de dialogue citoyens-élus s'organisent-ils pour gagner en autonomie quant à leur rythme d'action ? Savent-ils, ou veulent-ils, préconiser, expérimenter, construire en pensant au long terme ?*

■ Pour des raisons légitimes, la plupart des processus de participation récents se rapportent à un territoire donné, ou à un enjeu restreint.

> *Jusqu'à quel point les instigateurs et animateurs des démarches participatives acceptent-ils de transférer ces méthodes, et leur esprit, à la prise en charge d'enjeux plus globaux : politiques régionales et nationales, régulations économiques, relations internationales... ? Quelles forces les divers acteurs investis dans des pratiques participatives locales mettent-ils dans l'échange avec d'autres territoires ? La participation-cocon peut venir aussi des citoyens.*

■ Partout, la démocratie de participation reste fragile. Dans de nombreux contextes, la liberté d'expression et d'association reste à conquérir.

> *Ose-t-on faire place dans le droit, et particulièrement dans les Constitutions nationales, à la contribution de la société civile organisée et des citoyens en tant que tels ?*

■ Une partie des regroupements dynamiques de citoyens – notamment dans les pays ou les groupes sociaux pauvres – se constitue autour de l'existence quotidienne, sans vouloir, ou pouvoir, s'inscrire dans le champ politique.

> *La poussée démocratique est indivisible. Ces mobilisations, ces engagements collectifs sont-ils pris en compte et même appuyés par les élus et par les organisations de citoyens de type politique au sens large ? Des passerelles entre la « démocratie participative » et l'économie sociale ne sont-elles pas à établir ?*

Vincent Berthet, Claude Royon